

Vaccination à l'âge de 12 mois

Immunizations at 12 months of age

Au Canada, depuis 50 ans, l'immunisation a sauvé un plus grand nombre de vies que toute autre mesure sanitaire. Les vaccins sont le moyen le plus sûr de protéger votre enfant contre plusieurs maladies et leurs complications. Le faire vacciner, c'est aussi protéger les autres.

Quels vaccins recommande-t-on?

Les vaccins suivants sont offerts aux enfants à l'âge de 12 mois :

- Le vaccin contre la varicelle
- Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR)
- Le vaccin conjugué contre le méningocoque C (Men-C)
- Le vaccin conjugué contre le pneumocoque (VCP-13)

Approuvés par Santé Canada, ils sont offerts gratuitement dans le cadre des vaccinations systématiques de votre enfant. Les maladies contre lesquelles ces vaccins protègent sont rares en Colombie-Britannique en raison des programmes de vaccination systématique des enfants. Pour en savoir plus sur les vaccins recommandés pour les enfants en Colombie-Britannique, consultez les calendriers de vaccination de la province, à l'adresse www.healthlinkbc.ca/health-library/vaccinations/bc-immunization-schedule.

Il est important de conserver une trace de tous les vaccins que votre enfant a reçus. S'il a obtenu des vaccins lors d'un séjour à l'extérieur de la province, vous pouvez mettre son dossier d'immunisation à jour à www.immunizationrecord.gov.bc.ca.

Qu'est-ce que la varicelle?

La varicelle est une infection causée par le virus varicelle-zona. Elle est facilement propagée par la toux et les éternuements d'une personne infectée. Vous pouvez être infecté en touchant une surface ou en respirant de l'air contaminé par le virus. Le virus peut se propager par contact avec la salive

d'une personne infectée, par exemple en partageant de la nourriture ou des boissons, ou en s'embrassant. Il peut aussi se propager par le contact avec le liquide des cloques de varicelle ou du zona.

Les enfants atteints peuvent avoir en moyenne 350 cloques rouges qui démangent. L'infection est plus grave chez les nouveau-nés, les adolescents, les adultes, les femmes enceintes et les personnes dont le système immunitaire est affaibli.

Les complications de la varicelle sont les suivantes : la pneumonie (infection pulmonaire), l'encéphalite (enflure du cerveau) et les infections bactériennes de la peau. L'encéphalite peut entraîner des convulsions, la surdité ou des lésions cérébrales. Chez certaines personnes, le virus peut redevenir actif après des années et causer des éruptions cutanées douloureuses appelées zona.

Le vaccin contre la varicelle protège contre le virus varicelle-zona. Le vaccin contient une forme affaiblie du virus qui ne cause pas la maladie. Le vaccin contre la varicelle est administré aux enfants en série de deux doses. La première est donnée à l'âge de 12 mois, la seconde entre 4 et 6 ans.

Que sont la rougeole, les oreillons et la rubéole?

La rougeole, les oreillons et la rubéole sont des maladies virales. Les virus sont facilement propagés dans l'air par la toux et les éternuements. Vous pouvez être infecté lorsque vous respirez cet air ou touchez une surface contaminée par le virus. Les virus peuvent également se propager par contact avec la salive d'une personne infectée, par exemple en partageant de la nourriture ou des boissons, ou en s'embrassant.

La **rougeole** peut causer de la fièvre, des éruptions cutanées, des symptômes semblables à ceux du rhume et une inflammation aux yeux causant une sensibilité à la lumière. Cela peut entraîner des infections de l'oreille ou des poumons. Les complications plus graves, survenant chez une

personne sur 1 000, comprennent l'encéphalite. Cela peut mener à des convulsions, à la surdité ou à des lésions cérébrales permanentes. Une personne atteinte de la rougeole sur 3 000 peut mourir de ces complications.

Les **oreillons** se manifestent par de la fièvre, des maux de tête et l'enflure des joues et des glandes salivaires. L'encéphalite constitue l'une des complications les plus graves. Environ une personne sur 20 atteinte d'oreillons contracte une méningite ourlienne (une infection de la paroi du cerveau). Ils peuvent aussi causer une surdité temporaire. La surdité permanente survient chez moins d'une personne sur 20 000 atteinte des oreillons. Les adultes et les adolescents atteints des oreillons peuvent présenter un gonflement douloureux des testicules (environ un cas sur quatre) ou des ovaires (environ un cas sur 20).

La **rubéole** peut causer des complications graves et des malformations congénitales comme la surdité, des problèmes oculaires, des malformations cardiaques, de même que des lésions au foie et au cerveau. C'est ce qu'on appelle le syndrome de la rubéole congénitale. Cela survient chez environ 9 bébés sur 10 nés de personnes infectées par le virus au cours des trois premiers mois de la grossesse. Elle peut aussi entraîner une fausse-couche ou la naissance d'un mort-né.

Le vaccin ROR protège contre :

- La rougeole
- Les oreillons
- La rubéole

Le vaccin ROR contient des formes atténuées des virus de la rougeole, des oreillons et de la rubéole. Ce vaccin est administré aux enfants en une série de deux doses. La première est donnée à l'âge de 12 mois, la seconde entre 4 et 6 ans.

Qu'est-ce que l'infection à méningocoque C?

L'infection à méningocoque C est causée par une bactérie appelée méningocoque de type C. Elle peut provoquer des infections graves et potentiellement mortelles, notamment la méningite et la septicémie (une infection du sang). Sur 100 cas, on peut observer jusqu'à 15 décès, même avec un traitement médical. L'infection peut entraîner des complications permanentes telles qu'une lésion cérébrale, la surdité ou la perte de membres.

L'infection à méningocoque se transmet par la toux, des éternuements ou un contact rapproché. Elle peut être aussi transmise par la salive. Les bébés et les jeunes enfants peuvent être infectés en partageant des sucres, des biberons ou des jouets utilisés par d'autres enfants. Les enfants plus âgés et les adultes peuvent tomber malades à la suite d'activités comme les baisers ou le partage de nourriture, de boissons, de cigarettes, de rouge à lèvres, de bouteilles d'eau et de protecteurs buccaux utilisés dans la pratique de sports ou d'embouchures d'instruments de musique.

Le vaccin Men-C protège contre l'infection par l'un des types de bactéries méningococciques les plus courants, le type C. Les bébés reçoivent le vaccin en une série de deux doses, à l'âge de 2 mois et 12 mois.

Qu'est-ce que l'infection à pneumocoque?

L'infection à pneumocoque est causée par la bactérie *Streptococcus pneumoniae*. La bactérie peut provoquer des infections graves et potentiellement mortelles telles que la méningite, la septicémie et la pneumonie. La méningite peut entraîner des complications permanentes telles qu'une lésion cérébrale ou la surdité. La méningite à pneumocoque peut être mortelle chez un enfant sur quatre. L'infection à pneumocoque se transmet d'une personne à l'autre par la toux, les éternuements ou un contact rapproché. Elle peut aussi se propager par la salive, lorsque des personnes partagent de la nourriture ou des boissons. Les bébés et les enfants peuvent être infectés en manipulant des sucres, des biberons ou des jouets utilisés par d'autres enfants.

Le vaccin VCP-13 protège contre 13 types de bactéries pneumocoques. Les bébés reçoivent le vaccin en une série de trois doses, à l'âge de 2 mois, 4 mois et 12 mois. Les bébés présentant certains problèmes de santé devraient recevoir une dose supplémentaire à l'âge de 6 mois.

Quelles sont les réactions possibles à ces vaccins?

Les vaccins sont très sécuritaires. Il est beaucoup plus sûr de se faire vacciner que de contracter la maladie. Les réactions les plus courantes aux vaccins peuvent inclure de la douleur, de la rougeur et de l'enflure au point d'injection. Certains enfants peuvent avoir de la fièvre ou ressentir de la grogne,

de la somnolence, une perte d'appétit, des nausées, des vomissements ou de la diarrhée. Ces réactions sont bénignes et ne durent généralement qu'un jour ou deux.

Une éruption cutanée qui ressemble à la varicelle, mais avec moins de taches, peut survenir environ deux semaines après avoir reçu le vaccin contre la varicelle. Très rarement, une personne qui souffre d'une éruption cutanée après avoir reçu le vaccin peut transmettre le virus de la varicelle. Pour éviter la transmission, il faut couvrir l'éruption jusqu'à ce que les cloques soient sèches et recouvertes d'une croûte.

Un gonflement des glandes des joues ou du cou, et une éruption cutanée ressemblant à la rougeole peuvent survenir environ 7 à 12 jours après avoir reçu le vaccin ROR. Rarement, des réactions plus graves peuvent inclure des convulsions causées par de la fièvre (environ un enfant sur 3 000), une baisse temporaire des cellules sanguines qui aident à prévenir les saignements (environ une personne sur 30 000) et une encéphalite (environ une personne sur 1 million). Le risque de contracter une encéphalite due à la rougeole est d'environ une personne sur 1 000, ce qui est beaucoup plus élevé que celui dû au vaccin.

De l'acétaminophène (p. ex. du Tylenol®) ou de l'ibuprofène (p. ex. de l'Advil®) peut être administré pour traiter la fièvre ou l'irritation. Il ne faut pas administrer d'AAS (p. ex. de l'aspirine®) aux personnes de moins de 18 ans en raison des risques de syndrome de Reye.

Pour en savoir plus sur le syndrome de Reye, consultez [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Il convient de demeurer à la clinique 15 minutes après avoir reçu un vaccin. Dans des cas extrêmement rares, la vaccination peut provoquer une réaction allergique potentiellement fatale nommée anaphylaxie. On l'observe moins d'une fois sur un million. Les symptômes peuvent se présenter sous forme d'urticaire, de difficultés respiratoires ou

de gonflement de la gorge, de la langue ou des lèvres, que votre fournisseur de soins de santé peut traiter. Le traitement d'urgence consiste en l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport par ambulance vers le service des urgences le plus proche. Si ces symptômes apparaissent après votre départ de la clinique, composez le **9-1-1** ou le numéro d'urgence de votre région.

Signalez toujours à votre fournisseur de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

Qui ne doit pas se faire vacciner?

Parlez à votre fournisseur de soins de santé si votre enfant a eu une réaction potentiellement mortelle à une dose précédente ou à toute partie de ces vaccins.

Pour les vaccins contre la varicelle et ROR, parlez-en à votre fournisseur de soins de santé si votre enfant :

- A un système immunitaire affaibli par une maladie ou un traitement médical
- A reçu une transfusion sanguine ou d'autres produits sanguins au cours des 12 derniers mois
- A eu une baisse de plaquettes, qui sont les cellules sanguines qui empêchent le saignement, après une dose précédente du vaccin ROR, sans qu'on puisse trouver une autre cause
- Souffre d'une tuberculose non traitée active

Le rhume ou toute autre maladie bénigne ne devrait pas justifier le report de l'immunisation. Cependant, consultez votre fournisseur de soins de santé en cas de doutes.

Pour obtenir de plus amples renseignements

- [HealthLinkBC File n° 44b Le vaccin contre la varicelle](#)
- [HealthLinkBC File n° 14a Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole \(ROR\)](#)
- [HealthLinkBC File n°23a Vaccin conjugué contre le méningocoque de sérogroupe C \(Men-C\)](#)
- [HealthLinkBC File n° 62a Le vaccin conjugué contre le pneumocoque \(VCP-13\)](#)

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, consultez www.HealthLinkBC.ca/more/resources/healthlink-bc-files ou votre service de santé publique local. Pour obtenir des renseignements ou des conseils non urgents sur la santé en Colombie-Britannique, consultez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.